

RECOMMANDATIONS

RÉFÉRÉES

PAR LE

CONGRÈS FÉDÉRAL

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

Rapport du comité exécutif

ENSEIGNER

Des enjeux pour notre profession

3

Référée au
bureau fédéral

Considérant l'importance de l'éducation dans la société ;

Considérant le peu de valorisation sociale dont jouit la profession enseignante ;

Considérant que le travail syndical, à la FNEEQ comme à la CSN, ne se limite pas à la défense et à la promotion de nos droits, mais qu'il porte également sur les enjeux sociaux d'importance, et ce, particulièrement en éducation ;

Considérant que le syndicalisme enseignant doit prendre les devants sur les questions liées à la profession enseignante ;

Considérant les enjeux majeurs qui concernent chacun des regroupements ;

Que la FNEEQ :

- a) **mandate le comité école et société pour organiser, en étroite collaboration avec le regroupement université, un forum sur la place des chargées et chargés de cours dans les universités à l'occasion duquel pourraient notamment être étudiés, les thèmes de la reconnaissance, de l'intégration pédagogique et institutionnelle, de l'autonomie professionnelle, de la liberté d'enseignement, de la stabilisation des emplois ainsi que de la recherche et de la création ;**
- b) **documente et analyse, dans une perspective de consolidation du réseau collégial:**
 - **l'influence des ordres professionnels et des agréments canadiens sur cet ordre d'enseignement ;**

- les pressions éventuelles d'une standardisation internationale des compétences et des cursus en enseignement supérieur sur l'ordre collégial ;
 - les conséquences de la concurrence intraordre et interordre, notamment en formation continue ;
- c) produise une analyse de l'état de l'autonomie professionnelle dans le réseau des écoles privées, et ce, à la suite de rencontres avec des enseignantes et des enseignants ;
- d) produise une étude sur les orientations institutionnelles des cégeps et des universités au regard de l'internationalisation ainsi que sur leurs effets.

MILITER

Renouveler notre syndicalisme

5

Référée au
bureau fédéral

Considérant la montée des idéologies de droite, notamment au Québec et au Canada ;

Considérant l'importance de poursuivre le travail de sensibilisation des membres sur le mouvement syndical et sur les acquis sociaux auxquels il a grandement contribué ;

Considérant l'engagement historique de la FNEEQ dans la défense de valeurs telles la justice sociale, l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie, plus particulièrement lorsque l'éducation est concernée ;

Considérant l'importance que la FNEEQ a toujours accordée à l'information transmise aux membres des syndicats et au public en général ;

Considérant les nombreux moyens de communication dont dispose la FNEEQ ;

RECOMMANDATIONS RÉFÉRÉES PAR LE CONGRÈS FÉDÉRAL

Considérant l'évolution rapide des technologies des communications, notamment l'avènement des réseaux sociaux ;

Que la FNEEQ mène une réflexion en profondeur sur ses stratégies de communications en tenant compte:

- du fait qu'elle souhaite projeter une image reflétant les valeurs qu'elle défend, et ce, pour tous les médias qu'elle utilise et pour tous les publics auxquels elle s'adresse ;
- des objectifs et des stratégies de la fédération, des regroupements et des comités ;

Qu'un comité de réflexion et d'orientation *ad hoc* soit mis sur pied afin d'élaborer le plan de communication. Le comité serait formé de la personne responsable politique des communications, de la personne conseillère syndicale aux communications, d'une personne employée de bureau et d'une personne en provenance de chaque regroupement.

PROGRESSER

Pour une meilleure action politique

7

Référée au
conseil
fédéral
spécial

Considérant la recommandation adoptée au Congrès de la CSN à l'effet d'inclure la possibilité d'une grève sociale dans un plan de mobilisation et d'action visant les mesures rétrogrades mises en place par les gouvernements ;

Considérant les enjeux auxquels sont confrontés les syndicats en cette période de néolibéralisme ;

Considérant la difficulté de faire valoir nos idées dans un contexte de déficit démocratique ;

Que la FNEEQ participe activement à la réflexion de la CSN sur une grève sociale en menant une première consultation dans ses syndicats sur les conditions à réunir pour en venir à utiliser ce moyen d'action.

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

RECOMMANDATIONS RÉFÉRÉES PAR LE CONGRÈS FÉDÉRAL

11

Référée au
bureau fédéral

Considérant que l'application des politiques néolibérales a des conséquences catastrophiques sur les systèmes d'éducation publique et sur le mouvement syndical partout sur la planète ;

Considérant que les décisions du gouvernement Harper ont des conséquences dramatiques sur le travail des organisations non gouvernementales progressistes ainsi que sur Alliance syndicats et Tiers-monde (ASTM), Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et le Teachers Creativity Center (TCC) avec qui nous travaillons déjà ;

Considérant, que dans ce contexte, la création de liens plus soutenus avec les organismes internationaux est essentielle pour prendre la réelle mesure des changements planétaires et participer plus activement à la promotion de la démocratisation de l'éducation et des services publics ;

Que la FNEEQ actualise et revoie ses axes stratégiques en solidarité internationale en fonction des orientations suivantes :

- **en organisant une session de formation dont le but sera d'outiller les syndicats en solidarité internationale ;**
- **en développant un volet d'aide à la consolidation de syndicats étrangers dont les valeurs correspondent aux siennes ;**
- **en collaborant davantage avec des organismes non gouvernementaux progressistes ;**
- **en élaborant des critères qui favorisent la participation la plus large possible des membres à des événements internationaux, dont les forums sociaux, afin de créer des liens de solidarité.**

30^e Congrès - 29 mai au 1^{er} juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

fneeq 

14

Référée au
bureau fédéral

Considérant que le mandat du comité précarité, relève et vie syndicales est de chercher à promouvoir l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et des enseignants à statut précaire ;

Considérant les perspectives de la CSN qui visent, depuis le congrès de 2008, à « contrer les discriminations sur la base des statuts d'emploi » ;

Considérant la recommandation du dernier congrès de la CSN de « donner priorité à la lutte aux disparités de traitement dans le cadre de la négociation d'une convention collective » ;

Que le comité précarité, relève et vie syndicales travaille, en étroite collaboration avec les regroupements, à la reconnaissance des traitements distincts dans nos conventions collectives dans la perspective d'alimenter la réflexion et d'outiller les regroupements en vue de l'élimination des disparités de traitement dans nos milieux de travail.